

et internationaux de la radiothérapie et des associations de patients.

Son objectif est de définir des mesures supplémentaires nécessaires à l'amélioration de la sûreté et de la sécurité des traitements en radiothérapie, en concertation avec les différents acteurs et en tenant compte des initiatives actuellement prises par les autorités françaises.

Des groupes de travail seront mis sur pied et traiteront notamment de l'assurance de qualité, du système de déclaration d'incidents et de la formation des professionnels. Par souci de développer ses compétences internes, l'Agence participe à des inspections des services de radiothérapie en France, organisés par l'autorité française.

Actuellement, il existe plusieurs systèmes de déclarations d'incidents aux différentes autorités, selon la nature de l'incident et le type de victime. En effet, l'incident peut avoir des causes technologiques ou humaines et peut porter atteinte à l'environnement, aux travailleurs et aux patients. Ainsi, dans le cas d'une anomalie technologique de fonctionnement d'un dispositif médical, l'Agence fédérale des Médicaments et des Produits de Santé doit être informée. Si ce dispositif émet des rayonnements ionisants, l'Agence devient également compétente et elle est associée au suivi de l'incident.

L'Agence veut contribuer à conserver la confiance des patients et du public dans la radiothérapie, notamment par ses initiatives et sa participation à un système efficient de déclaration et de suivi d'incidents.

Dans un souci de transparence, l'Agence fait régulièrement part sur son site internet, de ses actions ou de l'état d'avancement de ses projets dans ce domaine.

**11.07 Eric Thiébaud (PS):** Monsieur le ministre, votre réponse était claire et je vous en remercie. Vous êtes d'ailleurs déjà sorti du cadre des affaires courantes, car votre réponse annonçait des mesures futures. Pour ma part, c'est assez judicieux, mais de toute façon, ...

**11.08 Patrick Dewael,** ministre: Elles sont en cours! Je peux les annoncer! Il ne s'agit pas de nouvelles initiatives prises par le gouvernement, mais ce qui est en cours...

**11.09 Eric Thiébaud (PS):** ...par l'Agence, les constitutions de groupes de réflexion, etc. J'y faisais référence! C'est tant mieux, puisqu'il y va quand même de la sécurité des citoyens. Pour le reste, j'interrogerai votre successeur quant au suivi apporté en la matière. Voudriez-vous, par ailleurs, me fournir une copie de votre réponse?

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

**12 Question de M. Fouad Lahssaini au vice-premier ministre et ministre de l'Intérieur sur "la pertinence d'un moratoire sur les rapatriements forcés" (n° 139)**

**12 Vraag van de heer Fouad Lahssaini aan de vice-eerste minister en minister van Binnenlandse Zaken over "de relevantie van een moratorium op de gedwongen repatriëringen" (nr. 139)**

**12.01 Fouad Lahssaini (Ecolo-Groen!):** Madame la présidente, monsieur le ministre, actuellement, l'Office des étrangers continue à

Voorts organiseert het Agentschap op 24 oktober een rondetafelconferentie, waarop nationale en internationale beroepsverenigingen voor radiotherapie en patiëntenorganisaties aanwezig zullen zijn. Bedoeling is maatregelen uit te werken om de veiligheid van de behandelingen te verbeteren. Verschillende werkgroepen zullen zich buigen over de kwaliteitsbewaking, de aangifte van incidenten en de opleiding van de therapeuten. Het Agentschap wil ertoe bijdragen dat de patiënten en de publieke opinie vertrouwen blijven stellen in de radiotherapie.

Met het oog op de transparantie verspreidt het Agentschap – via zijn website – regelmatig informatie over zijn acties en projecten.

**12.01 Fouad Lahssaini (Ecolo-Groen!):** Terwijl we een regering

envoyer chaque jour des refus de régularisation à des personnes qui ont introduit une demande. Des étrangers en situation irrégulière sont arrêtés et expulsés chaque jour. Pourtant, le gouvernement sortant est en affaires courantes et le gouvernement en formation vient de conclure un accord prévoyant des possibilités plus importantes de régulariser des étrangers répondant à de nouveaux critères.

Afin d'éviter des situations discriminatoires et injustes envers des personnes qui sont aujourd'hui déboutées de leur demande de régularisation, arrêtées, détenues et expulsées alors qu'elles satisferaient peut-être aux conditions proposées par la future coalition, ne pensez-vous pas qu'un moratoire serait opportun sur les décisions négatives en matière d'éloignement et sur les éloignements forcés?

**12.02 Patrick Dewael**, ministre: Madame la présidente, cher collègue, le monde continue à tourner et le principe de continuité du service public implique que les membres du gouvernement sortant doivent assumer leur fonction jusqu'au jour où le nouveau gouvernement est désigné. Le principe de la responsabilité des actes administratifs leur impose toutefois en pareille circonstance de limiter leurs activités à l'expédition des seules affaires courantes. Or les décisions de refus de régularisation relèvent précisément de la gestion au quotidien des services compétents de l'Office des étrangers.

Par contre, un éventuel moratoire dépasserait le champ des affaires courantes puisque par définition, il suppose un changement de la politique menée en la matière. Par ailleurs, les décisions de refus sont prises et exécutées dans le cadre d'une procédure entamée et menée de manière consciencieuse, ceci conformément aux dispositions applicables en matière de séjour et d'éloignement des étrangers, qui en l'occurrence ne sont pas nouvelles. Les droits des personnes, quant à eux, sont garantis puisque les actes administratifs dont ces personnes font l'objet sont susceptibles d'un contrôle juridique par le Conseil du contentieux des étrangers comme d'un contrôle politique.

Enfin, l'existence d'un soi-disant accord au sein d'un gouvernement en formation n'engage en rien les membres du gouvernement sortant qui ont pour devoir d'assurer la continuité de l'État, en application des dispositions légales et réglementaires en vigueur ce jour.

**12.03 Fouad Lahssaini** (Ecolo-Groen!): Monsieur le ministre, je vous remercie pour votre réponse. Je suis bien conscient qu'il s'agit de l'application des règles déjà en vigueur. Néanmoins, un effet d'annonce a été relayé par les médias selon lequel le gouvernement en constitution aurait abouti à un accord sur cette question. Ceci a suscité de nouvelles attentes chez de nombreuses personnes.

Je sais que pour pouvoir mettre cela en place, il faudrait modifier la loi en cours. Or, il me semble qu'en tant que ministre, vous avez la possibilité, de par votre propre initiative d'annoncer ce moratoire.

van lopende zaken hebben en de toekomstige bewindsploeg het eens is geworden over een uitbreiding van de regularisatiemogelijkheden, worden er nog steeds regularisatieverzoeken door de Dienst Vreemdelingenzaken afgewezen en illegalen aangehouden en uitgewezen. Zou men geen moratorium voor die beslissingen en gedwongen verwijderingen moeten instellen teneinde onrechtvaardige en discriminerende toestanden te voorkomen (sommige mensen die nu uitgewezen worden, zouden immers in de toekomst geregulariseerd kunnen worden)?

**12.02 Minister Patrick Dewael:** De beslissing om een regularisatie te weigeren behoort tot het dagelijks beheer van de bevoegde diensten van de Dienst Vreemdelingenzaken. De bepalingen inzake het verblijf en de verwijdering van vreemdelingen zijn niet nieuw. De afkondiging van een moratorium zou daarentegen buiten het kader van de lopende zaken vallen, vermits het een nieuw beleid ter zake zou inhouden.

De rechten van de betrokkenen zijn gevrijwaard, vermits de administratieve handelingen, waarvan zij het voorwerp uitmaken, aan een gerechtelijke en politieke controle kunnen onderworpen worden.

Het bestaan van een vermeend akkoord tussen de leden van de toekomstige regering bindt geenszins de leden van de ontslagnemende regering.

**12.03 Fouad Lahssaini** (Ecolo-Groen!): Het aangekondigde akkoord waarvan gewag werd gemaakt in de media heeft bij vele mensen opnieuw verwachtingen gewekt. U bent niet verplicht dat moratorium aan te kondigen, maar als u het zou doen, dan zou u dat zeker sieren.

Vous n'y êtes pas obligé mais, dans les circonstances actuelles, cela vous honorerait.

**12.04** **Patrick Dewael**, ministre: Monsieur Lahssaini, ce que vous dites n'est pas très logique! Si le pays doit être gouverné en fonction de ce qui est déclaré dans les médias, cela devient difficile!

Les éléments de l'accord intervenu en matière de Justice doivent-ils eux aussi être directement mis en application? Vous croyez? Seriez-vous d'accord?

**12.05** **Fouad Lahssaini** (Ecolo-Groen!): Le fait d'être d'accord ou pas sera négocié lorsque le gouvernement sera formé. Dans ce cas-ci, il est question d'un effet d'annonce qui met certaines personnes dans une situation d'attente alors qu'elles vivent dans des situations de précarité.

**12.06** **Patrick Dewael**, ministre: Tant que nous sommes en affaires courantes, nous continuerons à appliquer les règles existantes. À partir du moment où il y aura un nouveau gouvernement avec un nouvel accord gouvernemental, des règles, des lois, des arrêtés pourront éventuellement être modifiés. Pas avant! Pas sur un effet d'annonce dans les médias. Ce serait bien trop dangereux!

*L'incident est clos.  
Het incident is gesloten.*

*La réunion publique de commission est levée à 12.18 heures.  
De openbare commissievergadering wordt gesloten om 12.18 uur.*

**12.04** **Minister Patrick Dewael**: Wat u zegt, houdt geen steek: een land kan niet bestuurd worden op basis van aankondigingen in de media.

Zou u het er mee eens zijn dat de onderdelen van het akkoord inzake Justitie onmiddellijk toegepast zouden worden?

**12.05** **Fouad Lahssaini** (Ecolo-Groen!): Dat zal de volgende regering beslissen. In dit verband gaat het om mensen die zich in een uiterst hachelijke situatie bevinden.

**12.06** **Minister Patrick Dewael**: Wij dienen de bestaande regels toe te passen.